

# Que se passe-t-il quand on a été en contact avec une personne malade du Covid-19 ?

20 mai 2020

Si l'on a été en contact avec une personne testée positive au Covid-19, il est recommandé, pour se protéger et protéger les autres, de suivre les consignes suivantes :

- s'[isoler](#),
- réaliser [un test](#) en suivant les indications données par l'Assurance Maladie,
- [surveiller son état de santé](#).

## Pourquoi s'isoler ?

L'[isolement](#) est recommandé pour éviter de contaminer ses proches et d'autres personnes même quand on n'a pas de signes de la maladie. En effet, il est possible d'être contagieux 48 heures avant l'apparition des signes, ou encore d'être infecté sans avoir de signes de la maladie. L'isolement permet ainsi d'éviter de contaminer ses proches sans le savoir et de mieux contrôler l'épidémie.

## Quand passer le test ?

Le [test](#) est réalisé à partir d'un prélèvement nasal (dans le nez). Il n'y a pas besoin d'ordonnance : l'Assurance Maladie informe directement les laboratoires qui peuvent réaliser le test et il suffit à la « personne contact » de présenter un document d'identité qui permettra au laboratoire de retrouver son nom au sein du répertoire des personnes contact. Le test est pris en charge à 100 %.

Le moment où il faut passer le test dépend des situations.

### Si l'on a des signes de la maladie

[Si l'on présente des symptômes](#) ou si les symptômes apparaissent pendant les 7 premiers jours de l'isolement, il faut se faire dépister immédiatement et rester isolé jusqu'au résultat du test.

### Si l'on n'a pas de signes et que l'on vit sous le même toit que la personne malade

Même si l'on ne présente pas de symptômes, si l'on partage le domicile d'une personne malade, on doit faire un test tout de suite.

### Si l'on n'a pas de signes mais que l'on ne vit pas sous le même toit que la personne malade

Si l'on ne présente pas de symptômes, on doit rester [isolé](#) et attendre au moins 7 jours après le dernier contact avec la personne malade avant de faire le test. Il est inutile de le faire avant

cette date car s'il est réalisé trop tôt, il peut être négatif même si vous êtes infecté (phase d'incubation). Une fois le test réalisé, on doit rester isolé jusqu'au résultat.

## Test positif ou test négatif : que faire ensuite ?

### Si le résultat du test est positif

[Si le test est positif](#), il faut prendre contact avec son médecin et suivre ses consignes. La personne doit rester confinée et surveiller son état de santé. [L'Assurance Maladie](#) va l'appeler pour identifier les personnes avec qui elle a été en contact rapproché sans masque (personnes vivant sous le même toit, collègues de bureau...).

Le confinement doit durer au moins 8 jours et s'arrêter après disparition des derniers symptômes, et au plus tôt 48 heures après la disparition de la fièvre et des difficultés respiratoires.

### Si le résultat du test est négatif

La conduite à tenir diffèrera selon que l'on vit sous le même toit que la personne malade ou non.

**Si l'on vit avec la personne malade**, il faut rester en [isolement](#) jusqu'à la guérison du malade et encore 14 jours ensuite. Il faut renouveler le test 7 jours après la guérison du malade et rester isolé jusque-là. Si le test est à nouveau négatif et que l'on ne présente aucun signe de la maladie, on doit rester isolé encore 7 jours, mais on peut alléger les mesures d'isolement (1).

**Les personnes contact ne vivant pas sous le même toit que la personne malade** et dont le test est négatif ne sont probablement pas infectées : les mesures d'isolement sont allégées (1) mais doivent être poursuivies jusqu'au 14e jour après leur dernier contact avec la personne malade, par sécurité.

(1) Les mesures d'isolement « allégé » sont les suivantes :

- sortir systématiquement de son domicile avec un masque et limiter ses sorties au maximum,
- ne pas reprendre le travail hors télétravail et ne pas prendre les transports en commun,
- ne pas avoir de contact avec des personnes fragiles, même en prenant des précautions : personnes âgées de 65 ans et plus, porteuses d'une maladie chronique, présentant une obésité importante ou femmes enceintes au 3e trimestre,
- continuer d'appliquer les gestes barrières comme d'habitude : lavage fréquent des mains, utilisation de mouchoirs à usage unique, maintien d'une distance de plus d'un mètre avec les autres personnes.

### Qui contacter ?

Pour toute question sur son état de santé, il faut appeler directement son médecin. Si l'on est seul ou inquiet, on peut contacter le 0800 130 000 (appel gratuit). Pour les démarches auprès de l'Assurance Maladie, les [services en ligne](#) sont à privilégier en cette période de crise sanitaire.